

Le Maroc doit anticiper les reflux des IDE

• **L'essentiel des projets a fui les zones à haut risque**

• **Le cadre incitatif gagnerait à être renforcé**

UN cadre légal et fiscal toujours en pleine mutation pour répondre aux besoins des IDE. Des exonérations de droits de douane à l'import des équipements, des aides à la formation et des taux d'imposition préférentiels. Qui dit mieux pour attirer les capitaux étrangers. Pour se distinguer de la forte concurrence qui entoure la course aux investissements directs étrangers, le Maroc n'hésite pas à subventionner certains projets jugés stratégiques. «Le cas de l'usine de Re-

l'Egypte ou encore la Libye peuvent demain damer le pion au Maroc si les tensions politiques viennent à s'y dissiper.

Pour le moment, la compétition se joue entre ce dernier pays, tous secteurs confondus. En 2014, le Maroc et le pays des pharaons ont capté la moitié des IDE destinés à l'Afrique. Et les pays du Maghreb avec l'Egypte ont bénéficié de 22% des flux drainés par le continent. Ce qui

montre que les investisseurs étrangers ont le regard tourné vers l'Afrique du Nord.

En vertu de ces textes et de la Charte de l'investissement, les opérateurs étrangers bénéficient du libre transfert des capitaux et des revenus. Ils sont exemptés de l'expropriation, sauf pour cause d'utilité publique et suite à une décision judiciaire. Le règlement des différends peut se faire par recours aux tribunaux

internes ou à l'arbitrage international selon le choix de l'investisseur. Un statut de rêve... sur le papier qui gagnerait à être renforcé en contenu réel au niveau du climat des affaires, de la justice et du régime de change. □

A. G.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Rare l'immobilier locatif

LE débat organisé vendredi dernier à Casablanca sur le cadre légal et fiscal des IDE s'est également focalisé sur les autres éléments de compétitivité offerts par le Maroc. A titre d'exemple, le grand frein pour les projets de l'Offshoring demeure l'immobilier professionnel. Rareté et prix onéreux des locaux distinguent le pays, tout particulièrement à Rabat et à Casablanca. Ce n'est pas le cas de la Tunisie, du Sénégal ou de l'Egypte. □

nault est édifiant à cet égard», relève Salaheddine Yatim, associé au cabinet Upsilon Consulting. «Ce projet a bénéficié d'une subvention de 200 millions de DH sans compter le foncier et les travaux de construction de l'usine», est-il précisé. Le pays compte se retrouver à l'export. Car le souci des pouvoirs publics est de consolider ses réserves de changes et de réduire son déficit du compte courant. Sans oublier, bien évidemment la création de l'emploi. Aujourd'hui, la construction automobile tient le premier rang à l'export et le taux d'intégration avoisine les 45%. C'est l'effet d'entraînement sur les autres activités annexes et de manière générale sur l'écosystème. Seulement, il ne faut pas dormir sur ses lauriers. Dans le domaine des IDE, «la concurrence reste très vive et la plupart des projets implantés au Maroc depuis 2011 étaient initialement destinés à d'autres pays arabes», constate Mahassine El Ghermoul, chef de service à l'Agence marocaine de promotion des investissements. Le risque d'un ralentissement des flux, voire un désintérêt vis-à-vis de la destination Maroc n'est pas écarté. Des pays comme la Tunisie,